

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 7

Artikel: Mots patois
Autor: Gabbud, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

Sommaire du N° du 15 février 1913 : Le 24 janvier, férié ! — Mimi Pinson et Maître Pinson. — Mots patois. — L'érmana (Mérine & Cie). — Boutade. — Français german et français romand. — Baribranbran. — Un tour de marché (Ferdinand Wenger). — Nos bons aïeux à table. — Faustine à Albert (Faustine).

LE 24 JANVIER, FÉRIÉ !

Qui en veut ?

DANS notre numéro du 1^{er} février, nous avons dit le souhait exprimé par M. Paul Decker, professeur, au Cercle démocratique de Lausanne, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du 24 janvier 1798, date de la proclamation de notre indépendance. M. Decker demandait que l'on déclarât férié le jour du 24 janvier.

Ce n'est pas la première fois que ce souhait est exprimé ; c'est celui de beaucoup de Vaudois, et point du tout d'entre les fêtards.

Les Genevois ont l'Escalade, les Neuchâtelois le 1^{er} mars.

On nous objectera que nous avons le 14 avril. D'accord. Mais le 14 avril n'est pas férié ; et puis, c'est un peu trop la fête officielle.

Le 14 avril c'est l'anniversaire de la première réunion du Grand Conseil vaudois, en 1803.

Mais il y avait cinq ans déjà que nous étions affranchis, que nous vivions de notre vie propre. Et l'anniversaire de cette émancipation vaut bien aussi la peine d'être commémoré un peu mieux que par la simple apparition du drapeau vert de la République lémanique à la fenêtre de la maison historique de la place de la Palud et par quelques banquets dans les cercles politiques.

Il faut que le 24 janvier soit la fête du peuple. Rien d'officiel, rien de commandé. Donnons, ce jour-là, congé à la nation, et laissons chacun célébrer à sa guise, tout seul, soit en famille, soit en société, soit par quartiers, ce joyeux anniversaire. L'initiative et l'imagination populaire ont des ressources inépuisables. On aura, sans doute, occasion d'assister à des manifestations nouvelles et très originales du sentiment patriotique.

Le seul vœu que l'on pourrait émettre — est-il même besoin de le faire ? — c'est qu'en ce beau jour, tout bon Vaudois arbore à la boutonnière ou au chapeau, comme en 1798, comme en 1898, la cocarde verte.

On objectera peut-être aussi que ce sera une fête de plus et qu'il n'y en a déjà que trop. Qu'il y ait trop de fêtes, chacun est d'accord sur ce point, mais que l'on en supprime une, deux, trois, tout ce qu'on voudra de ces fêtes sans rime et sans raison, vaines occasions de dépenses et de « ribotes » pour faire place à celle qui doit rappeler et maintenir chez notre peuple le souvenir du plus important des événements de notre histoire.

Le *Conteur* ouvre un plébiscite sur la question.

« Voulez-vous que l'on institue jour férié le

24 janvier, anniversaire de notre émancipation ; OUI ou NON ?

Le scrutin est ouvert.

MIMI PINSON ET MAITRE PINSON

Il a été question, dans la dernière session du Grand Conseil, d'un guérisseur qui traite le bétail atteint de la surlangue et qui, dit-on, le tire d'affaire. On l'appelle Pinson. C'est un joli nom. Seulement, Pinson n'a aucun diplôme, il n'est pas vétérinaire. Aux termes de la loi, il n'a pas le droit de pratiquer. Oui, mais, si son remède est vraiment efficace ? Les vétérinaires hochent la tête. De son côté, le Conseil d'Etat ne peut pas encourager à violer les lois, ni, d'autre part, empêcher que le fameux remède soit expérimenté, avec tout le soin voulu. Il ne tient qu'à M. Pinson à se prêter à un contrôle de ses traitements. Le fera-t-il ? En attendant, il inspire les chansonniers. Un de nos amis nous envoie des couplets, pastiche de la jolie chanson de Musset, intitulée Mimi Pinson et qui commence ainsi :

Mimi Pinson est une blonde,
Une blonde que l'on connaît,
Elle n'a qu'une robe au monde,

Landerurette !

Et qu'un bonnet.

Le Grand Turc en a davantage.
Dieu voulut de cette façon

La rendre sage.

On ne peut pas la mettre en gage,
La robe de Mimi Pinson.

Voici la chanson de notre correspondant :

Le meige Pinson.

Maître Pinson, loin à la ronde,
Loin à la ronde, on le connaît.
Il n'a que son remède au monde,

Landerurette !

Et nul brevet.

(Le grand Gross en a davantage.)
Dieu voulut de cette façon

Le rendre sage.

On ne peut pas le mettre en gage
Le brevet du meige Pinson.

Pinson cultive cette chose
Qu'on recherche de tout côté :

La fleur en son grand art éclosé,

Landerurette !

C'est la santé.

Souvent, avec ou sans bouteille,
Pour un bœuf, pour un génisson,

On le réveille.

Cela met la puce à l'oreille
Des jaloux du meige Pinson.

Intrigues par ses faits et gestes,
Les diplômés, matin et soir,
Usent leurs forces... et leurs vestes

Landerurette !

A se ravoir.

Quoique sans maltraiter personne,
Pinson leur fait mieux la leçon

Qu'à la Riponne,

Il ne faut pas qu'on le chiffonne
Sur son secret, maître Pinson.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Maître Pinson, s'il a des filles,
Les marira, c'est dans son droit.
Elles auront mieux qu'une aiguille

Landerurette !

Au bout du doigt.

Pour entreprendre leur conquête,
Ce n'est pas tout qu'un beau garçon :

Faut être honnête :

Car il n'est pas loin de sa tête
Le bonnet du meige Pinson.

D'un gros bouquet de fleurs d'orange
Si l'amour veut les couronner,
Que n'auront-elles en échange,

Landerurette,

A lui donner !

C'est bien mieux, on se l'imagine,
Qu'un manteau sur un écousson

Fourré d'hermine,

Mieux qu'un collier de perles fines :
L'élixir du meige Pinson !

Pinson n'a pas l'âme vulgaire ;
Son cœur est d'un républicain.

Aux Tures il ferait bien la guerre,

Landerurette !

Comme au piétrain.

A défaut d'une hallebarde,

Il peut, avec sa potion,

Monter la garde.

Quand donc mettra-t-on la cocarde

Au bonnet du meige Pinson ?

MOTS PATOIS

Péroton.

ON nous écrit d'Aigle au sujet de la lettre de M. Paul Seippel sur « Petit Péroton », lettre que le *Conteur* a reproduite il y a huit jours :

« A propos de *Kaize-té, petit péroton*, je croirais avec plus d'évidence que « Péroton » vient de « pérorer », discourir longuement et avec prétention, d'où « pérourer », qui a l'habitude de pérorer. *Caize-té, petiou péroton*, signifierait : Tais-toi, petit pérourer ou petit babilard. « Péronnelle », nom propre, analogue de « Pérette », fille sotte et babilarde, dit Littré, aurait la même origine. L'auteur a peut-être dit : « Péroton » pour le masculin de « Pérette » en lui donnant une terminaison à sa façon ».

Kouadzou. — Beday.

De Bagnes on nous écrit :

« Dans l'extrême Bas-Valais, où j'ai séjourné dernièrement pour l'exploration dialectale de la contrée, j'ai relevé entre autres deux sobriquets curieux, auxquels s'attache un sens légèrement défavorable : *Kouadzou*, fém. *Kouadze*, pour désigner un Savoyard, et cet autre : *Beday*, fém. *Bedayze* signifiant Vaudois, Vaudoise. *Mday* indiqué par Gillieron, dans son *Glossaire de Vionnaz*, doit être une faute d'impression.

Quelle serait l'origine de ces expressions ? Merci d'avance à tous ceux qui daigneront répondre à ces questions au soussigné, ou dans le *Conteur vaudois*. »

Maurice GABBUD
instituteur à Bagnes.

Kouadzou est certainement apparenté à *gouetz, goué ou gouai*, nom qu'on donne dans le vignoble vaudois aux plants de vigne provenant de l'ancien pays des Gavots (Chablais), plants qui donnent beaucoup de vin, mais de qualité médiocre. — Quant à *beday, bedayza*, c'est peut-être l'équivalent de notre *bedan, bedanda*, lourdaud, niais — (Réd.)

Vaudai.

À la dernière réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande, à Lausanne, une discussion s'est élevée à propos du mot patois *vaudai*, qu'on rencontre fréquemment dans nos vieux documents. Comme l'Eglise poursuivait jadis les *vaudai*, un membre de l'assemblée s'est demandé si ce terme ne désignait pas des religieux coupables de quelque infraction aux règles canoniques. Notre frère M. Maxime Reymond a répondu avec raison que *vaudai* n'a jamais signifié que « sorcier ».

« Ce mot, dit le doyen Bridel, vient des Vaudois qui habitent les trois vallées connues sous le nom de Vallées vaudoises (Alpes du Piémont). Ils furent persécutés dès le VI^e siècle, et leur nom devint une injure dans la bouche des catholiques, longtemps avant la Réformation.

C'est chez nous un des outrages les plus grossiers que d'appeler quelqu'un *vaudai, vaudaisa*; aussi les habitants du canton de Vaud tâchent de garder en patois le nom de *Vaudois*, contre l'usage de cet idiome qui change les *oi en ai*: *Fribourgeois, Fribordjai; Moratois, Moratai*, etc. Nos Vaudois ne veulent pas qu'on les croie sorciers, *vaudai*. Il est vrai que les habitants des territoires voisins n'ont pas les mêmes motifs et les appellent bonnement *Vaudai*.

Ajoutons que *vaudai* est un des nombreux noms du diable. Il nous souvient qu'un de nos parents des Planches-du-Mont, sur Lausanne, pour nous retenir d'aller nous égarer dans les bois quand nous étions enfant, nous disait: « Lai a lè vaudai, dein lo bou! » Nous ignorions alors ce qu'il entendait au juste par là, mais il nous semblait que ces *vaudai* devaient être quelque chose de terrible, et nous n'osions plus aller à la forêt.

L'ERMANA*Lo māi de fēvrāi.*

Fa dza, dāi coup que lāi a, bin bon tsaudif doureint ellī māi et ellī que vāo travauilli lā adi oquie à bāograssf et à fotemassf. Se on pāo pas oncora rongnf lè bet dāi brantse dāi pērāt et dāi pomma, on pāo adi, ein atteindeint sē parā lē pī et lē man, founā sa pipa àobin dāi vilhio grandson bin chet. Faut pas avāi pouaïre d'allā agotā lo novf ào cabaret por esparmi son bossaton, et sēnā de la granna de dzanlye. Se on vāo vēni vito retso, lē lo bon mōment d'allā consultā lē z'avocats, lē z'hussiè, lē protiureu, lē grēssié, lē dzudzo, et ti elliau que sant suti po no trère lē batse qu'on a de trau. Dinsse, dza ein àoton on arā onna houna poughna à payi.

Por quant ài fenne, dussant s'eincoradzi de batollyi et dèvesa, cā fēvrāi lē cou et faut dēbliottā po sè rattrapā. On bon remido l'e de bâire dāi boune z'écouëlette de thé pertot iō l'ein veindant.

Su la fin d'au māi, on trāove dza dein lē prā bin quaque tacouet; l'e lo fin mōment de fēre de la tisanna avoué. Bâide la gaillā, elliau tisanna, se vo voliāi pouāi chā tandu lē messon.

MÉRINE & CIE.

Suprême désespoir. — La petite Jeanne est une charmante fillette de cinq ans, aimée et choyée.

Cependant elle s'est attirée l'autre jour une réprimande sévère.

— C'est bien, réplique-t-elle, la voix étouffée par les larmes, c'est bien, maman, demain... je retourne dans mon chou.

**FRANÇAIS GERMAIN
ET FRANÇAIS ROMAND**

Unde nos lecteurs veut bien encore nous communiquer une circulaire d'une maison de Hambourg, ou plutôt un rapport de celle-ci sur la Bourse aux métaux. Pour sa clientèle française, cette maison a cru devoir traduire son rapport. Elle n'en sera, pensons-nous, pas mieux comprise pour cela; témoin la phrase suivante. Une prime serait bien due, certes, à qui en donnera la clef.

Il s'agit de la bourse des cuivres :

« Sur notre bourse il se manifesta enfin un tranquilllement dans la semaine sous revue, les prix se maintenant avec de petites fluctuations sur la base d'env. M. 138.— à 140 —, niveau qui se prouvera probablement comme étant proche au point de retour. On doit noter la fin des réalisations qui viennent se remplacer par des couvertures pressées à chaque signe d'un changement de la tendance; des achats jusqu'ici retenus suivront assurément aussitôt que la paix sera définitivement mise à l'abri. »

* * *

Nous avons déjà maintes fois reproduit des exemples de « français germain », très amusants. Mais, pour être juste, il faut reconnaître que parfois le « français romand » ne lui cède en rien, quant au style. Voyez plutôt cet avis, officiel, adressé aux propriétaires de canots automobiles. Textuel :

« Conformément aux prescriptions fédérales sur la navigation et d'après l'art. 5 du règlement intercantonal, vous êtes prié de remplir la feuille de description ci-jointe, y adjoindre les dessins et croquis demandés de votre canot moteur, et nous la retourner à bref délai sous enveloppe que nous vous remettons à cet effet en ayant soin de l'affranchir normalement. »

* * *

Et les journaux, eux aussi, nous donnent parfois de bien amusants exemples de ce français, par trop « romand ».

Dans le compte-rendu d'une assemblée avec banquet, donné par un journal du Valais, on lit la phrase suivante :

« Après avoir savouré avec délices la choucroute de Berne... ou d'ailleurs, et les pieds de porc de M. ... — ici le nom de l'hôtelier chez qui a eu lieu le banquet — et s'être régalé de sa parfaite cuisine, on jugea utile d'aborder un ordre d'idées plus élevées. »

* * *

Enfin, les lignes que voici, extraites d'un article sur l'élevage du porc, publié par un journal vaudois. Voilà une statistique qui va stupéfier bien des gens :

« Les cantons qui possèdent le plus de porcs sont ceux de Berne, 132,179, de Lucerne, 63,667, et Vaud, 56,911. Par 100 habitants, le canton de Fribourg compte 32 porcs, alors que pour l'ensemble de la Suisse la moyenne n'est que de 15.

» C'est depuis l'importation de reproducteurs de choix que cet élevage s'est développé et surtout qu'il s'est amélioré par la production d'un porc précoce, économique et de poids.

» Il ne faut pas oublier que les progrès constatés ne sont pas encore en rapport avec l'accroissement de la population et des besoins de celle-ci. En 1890, le chiffre des porcs importés en Suisse, pesant plus de 80 kilos, ne s'élevait qu'à 761, pour une valeur de 77,186 fr. Il a atteint, en 1910, 119,752 têtes, représentant un capital de 14,252,383 fr. D'autre part, si la Suisse possédait, en 1901, 167 porcs par 1000 habitants, elle n'en possède plus maintenant que 152.

» L'élevage du porc, en Suisse, avec 152 têtes par 1000 habitants, est inférieur à celui de beaucoup d'autres pays. Le Danemark, par exemple, a 578 porcs par 1000 habitants; le Luxem-

bourg, 526; la Hongrie, 526; la Serbie, 326; l'Allemagne, 326; la Bavière, 316, etc. »

Baribranbran.

L'y avaï on yadzo' onna villia (bis)
Qu'avāi bin quatro-vinz'ans
Baribranbran branlan la via
Qu'avāi bin quatro vinz'ans
Baribranbran.

Lé sè coueissé, le sè mira (bis)
Couemein ionna dè tienn'z'an
Baribranbran, etc.

Yo lè va permī lè dansès (bis)
Le prein lo pe biau galan,
Baribranbran, etc.

Lli frotté derrāi l'orolhie (bis)
Vau-tou t'maria sti an
Baribranbran, etc.

Se te me preinds po ta fenna (bis)
T'arai tot mè z'écus bliancs,
Baribranbran, etc.

Y aï na tant zouliliè cavetta (bis)
Tota plieina dè vin bliian
Baribranbran, etc.

Le delon firan lè nocés (bis)
Desandè l'einterreman,
Baribranbran, etc.

Lli vouaïteron dein la gaûla (bis)
Le n'y avāi que treis dans
Baribranbran, etc.

Lli vouaïteron dein l'orolhie (bis)
La mousse craisè dedans
Baribranbran, etc.

Y fa bon mariâ dâi vilhies (bis)

On sè mariâ pro sovein
Baribranbran, branlan la via

On sè mariâ pro sovein
Baribranbran.

UN TOUR DE MARCHÉ

Il y a deux semaines, le *Conteur* a eu le chagrin de perdre un de ses anciens collaborateurs, qui, bien qu'il ait — et ce fut dommage — posé depuis longtemps la plume, était resté un très fidèle ami de notre journal.

Ceux de nos lecteurs qui sont encore de ce monde et qui voulaient bien alors déjà consacrer quelques instants au *Conteur*, chaque semaine, doivent sans doute se souvenir d'une série d'articles très originaux publiés de 1880 à 1885 et signés *Black*. Ce nom était le pseudonyme de M. Ferdinand Wenger, à qui nous avons eu, il y a quelques jours, le regret de rendre les derniers devoirs.

En exprimant ici le souvenir fidèle et reconnaissant que nous garderons à la mémoire de cet ancien collaborateur, nous croyons être agréable à ceux de nos lecteurs qui l'ont connu et qui goûteront le charme de ses articles, en reproduisant un de ces derniers, parmi ceux qui eurent le plus juste succès. Et toutes nos lectrices, nous en sommes certains, y trouveront également plaisir. C'est une promenade au marché si pittoresque — il l'est toujours — de Lausanne.

... Il y a, au printemps, un charmant petit voyage à faire, à Lausanne, c'est le « tour du marché », le samedi. Les rues étroites de notre bonne ville se prêtent admirablement à ces exhibitions de fleurs, de fruits et de légumes, et ces premiers marchés de printemps sont une vraie fête pour les yeux.

De bon matin déjà, la perpendiculaire de St-François, l'ardue montée du Pont et la bossue Palud se bordent de corbeilles ornées des belles couleurs vertes des épinards, des salades, des laitues, etc., sur lesquelles tranchent agréablement le rose « ravanon », la pâle asperge et l'apoclectique tomate. Derrière ces corbeilles, savamment étalées, toute une file de paysannes, vieilles et jeunes, jolies et laides, fraîches et ratinées, attendent patiemment la grosse bourse d'acheteurs qui n'arrive guère qu'à neuf heures. Seuls, à cette heure matinale, quelques hommes circulent çà et là: cuisiniers d'hôtels et de pensions promenant leurs regards blasés